Flash d'informations n°2/2004 (Juin 2004)

Association des maires de l'Orne (AMO)

- Congrès national
- Article signalé sur les normes
- Voirie communautaire
- Les sites des communautés et EPCI présents sur le site de l'AMF
- Statut de l'élu
- Réforme taxe professionnelle
- Simplification administrative
- Séminaires Internet pour élus et agents territoriaux

Congrès national:

Du 16 au 18 novembre 2004, l'AMF organisera, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris, le 87ème congrès des maires et présidents de communautés de France.

Article signalé sur les normes :

Votre adhésion à l'Association des Maires de France comprend l'abonnement à la revue de cet organisme " Maires de France ".

Dans le numéro de juin (p. 66), vous pouvez lire un article très intéressant en matière de normes. Vous pourrez ainsi mieux reconnaître ce qui est obligatoire et ce qui ne l'est pas.

Voirie communautaire

Note téléchargeable à partir du site de l'AMF http://www.amf.asso.fr/EPCI

Il faut toutefois un numéro de code gratuit, vous pouvez le demander en envoyant un message électronique à :

i.denomazy@amf.asso.fr

Les sites des communautés et EPCI présents sur le site de l'AMF

Pour l'Orne, figurent ceux de 6 EPCI et 19 communes

Vous pouvez ajouter le vôtre en ligne. Il suffit de cliquer " inscription d'un site " et de remplir le formulaire.

Pour avoir accès au site des communes rurales, demander le code gratuit à amf@amf.asso.fr

Statut de l'élu

Deux documents téléchargeables :

- . le statut de l'élu local (mars 2004) 64 pages format PDF
- . le statut de l'élu intercommunal (mars 2004) 11 pages format PDF

Adresse: http://www.amf.asso.fr/mdf/publications.asp.

En cas de problème, vous pouvez les demander à l'AMO.

Réforme taxe professionnelle :

La commission de réforme de la taxe professionnelle présentera en juillet la synthèse de ses travaux et poursuivra ensuite son étude par des simulations chiffrées jusqu'en décembre 2004. La réforme définitive ne devrait entrer en vigueur qu'en 2006.

Simplification administrative : demande de permis de construire en ligne

Le Ministère de l'Equipement permet à tout administré de remplir en ligne un formulaire de demande de permis de construire pour une maison individuelle. L'utilisateur peut ensuite envoyer le document rempli par courrier à la mairie du lieu de construction.

Adresse: http://www.equipement.gouv.fr/formulaires/fic_pdf/12393.pdf (taper: fic_pdf)

Séminaires Internet pour élus et agents territoriaux

Les séminaires se dérouleront de juin à novembre à l'Echangeur Basse-Normandie (tél 02 33 80 87 50 – Fax 02 33 80 87 05) comme les autres années avec les thèmes suivants :

Windows Validation des acquis Création d'un site Internet E-administration (notamment les marchés publics)